

Conditions générales de vente (CGV) de loadbee GmbH pour les fabricants

loadbee

1. À propos de loadbee

La société loadbee GmbH (ci-après désignée « loadbee ») est un fournisseur de logiciels standard de diffusion d'informations produits basée sur les services (syndication de contenu). loadbee a développé à cet effet une application logicielle de gestion et de publication de données produits (ci-après désignée « plate-forme loadbee »). Les fabricants peuvent créer des profils numériques pour leurs produits, contenant des informations sur les produits et marques. Ces informations produits peuvent ensuite être diffusées sur Internet et, ce faisant, être échangées avec les distributeurs, les services Internet et le client final (collectivement désignés ci-après « Utilisateurs »).

2. Champ d'application, formation du contrat, modifications des CGV

- (1) Les présentes Conditions générales de vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à l'utilisation de la plate-forme loadbee par le fabricant.
- (2) Les conditions du fabricant contraignent aux présentes CGV ou divergentes par rapport à celles-ci ne sont pas reconnues par loadbee, à moins que loadbee n'ait expressément reconnu leur validité par écrit.
- (3) Le formulaire de commande pour l'utilisation de la plate-forme loadbee remis au fabricant avant la conclusion du contrat ne constitue pas encore une offre juridiquement contraignante, mais simplement une présentation indicative. Par l'envoi de son consentement à cette commande, le fabricant soumet une offre ferme pour l'utilisation de la plate-forme loadbee. loadbee peut accepter cette offre en envoyant une confirmation de commande (= acceptation du contrat) dans un délai de 10 jours ouvrables.
- (4) Si le formulaire de commande déroge aux dispositions des présentes CGV, les règles dérogatoires prévalent par rapport aux dispositions des CGV.
- (5) loadbee communiquera au fabricant toute modification des CGV ou tout ajout sous forme écrite au plus tard six semaines avant la date de prise d'effet. Si le fabricant ne s'oppose pas à la modification dans un délai de deux semaines à compter de la réception de la notification de modification sous forme écrite, celle-ci devient partie intégrante du contrat. loadbee informera le fabricant de ce délai et des conséquences juridiques du non-exercice de la possibilité d'opposition à chaque annonce de modification.

3. Plate-forme loadbee

- (1) Le fabricant peut accéder à la plate-forme loadbee via Internet à l'aide d'un compte protégé, par le biais d'un fournisseur de services d'applications (Application Service Providing, ASP). Il peut ensuite créer des profils pour ses produits et les gérer sur la plate-forme. Pour ce faire, loadbee met à sa disposition des mises en page standard. La sortie routeur du centre de données de loadbee fait office de point de transfert de la plate-forme loadbee et des données à transmettre. Lors de la fourniture des prestations dues en vertu du contrat, le logiciel loadbee reste sur le serveur loadbee. En ce qui concerne les données définies par le fabricant, loadbee est un « fournisseur d'hébergement » au sens du § 10 de la loi allemande sur les télémedias.
- (2) loadbee publie sur Internet les profils produits approuvés par le fabricant et les rend accessibles aux

Utilisateurs dans les limites convenues par contrat.

En principe, les Utilisateurs ne peuvent pas apporter de modifications au contenu des profils produits. Les distributeurs qui ont intégré des profils produits dans leur boutique peuvent cependant masquer certains contenus de ces profils, si nécessaire. Pour certains distributeurs sélectionnés par le fabricant et ayant intégré les profils produits dans leur boutique en ligne sous la forme d'une « INpage », les données enregistrées dans les profils produits peuvent également être fournies sous une forme modifiable pour un traitement et une utilisation ultérieurs (via le centre de téléchargement). Les éventuels liens juridiques concernant l'échange ou la publication de données, notamment la question des droits d'utilisation, doivent être clarifiés exclusivement entre le fabricant et l'utilisateur. loadbee ne se porte en aucun cas garante du fait que les Utilisateurs n'exploitent les données en question qu'en vertu des droits qui leur sont accordés par le fabricant.

- (3) La rémunération due par le fabricant à loadbee pour l'utilisation de la plate-forme est fixée dans le formulaire de commande. Elle est déterminée en fonction du nombre de diffusions de profils produits ou syndications (hors éventuels coûts ponctuels et fonctionnalités payantes supplémentaires). Le fabricant peut créer des profils produits sur la plate-forme loadbee pour un nombre illimité de produits et les stocker dans un nombre illimité de langues. De plus, si un nombre suffisant de syndications a été réservé, les profils produits sont en principe syndiqués à tous les distributeurs affiliés à la plate-forme loadbee. Le fabricant peut cependant exclure certains distributeurs de la syndication.
- (4) La plate-forme loadbee dispose des fonctionnalités principales suivantes : création/modification de profils produits, diffusion des profils produits, centre de téléchargement, reporting. loadbee est en droit de modifier et d'améliorer les fonctionnalités clés. loadbee est également autorisée à introduire, restreindre et/ou modifier d'éventuelles fonctionnalités secondaires. Toute modification de la plate-forme loadbee entraînant une modification des fonctionnalités ou des processus de travail actuels chez le fabricant sera notifiée par écrit au fabricant par loadbee au plus tard six semaines avant l'entrée en vigueur de ladite modification. Si le fabricant ne s'oppose pas à cette modification dans un délai de deux semaines à compter de la réception de la notification de modification sous forme écrite, celle-ci devient partie intégrante du contrat. loadbee attirera l'attention du fabricant sur ce délai et sur les conséquences juridiques du non-exercice de la possibilité d'opposition à chaque annonce de modification.
- (5) Au début du contrat, loadbee remet au fabricant une documentation électronique imprimable concernant la plate-forme loadbee. Si une mise à jour de la plate-forme loadbee intervient conformément au paragraphe (4) précédent, la documentation est modifiée en conséquence avant d'être transmise à nouveau au fabricant sous forme électronique imprimable.
- (6) Les profils produits sont accompagnés de la mention « powered by loadbee » ou d'une référence similaire à loadbee. Si le fabricant souhaite que cette mention soit supprimée temporairement ou de manière définitive, il doit en convenir avec loadbee sous la forme d'une prestation payante complémentaire.

4. Syndications

Les syndications réservées par le fabricant pour chaque marque sont mentionnées dans le formulaire de commande. Les packs de syndication sont toujours valables par année contractuelle. Ils débutent à la date de début du contrat. Les éventuelles syndications non utilisées expirent au terme de l'année contractuelle. Le transfert des syndications à d'autres marques est impossible. Après épuisement des syndications réservées pour une marque au cours de l'année contractuelle, il n'y plus aucune syndication de profil

de produit pour la marque donnée pour le restant de l'année contractuelle. Le fabricant a la possibilité de commander de nouveaux packs de syndication pour les marques réservées.

5. Support

- (1) loadbee propose au fabricant les niveaux de support facultatifs et payants suivants pour l'utilisation du compte lié à la plate-forme loadbee :
 - Support de base : support par e-mail ; langues : allemand, anglais ; pas de délai de réponse/délai de réponse qualifié garanti.
 - Support niveau Argent : support par e-mail ; langues : allemand, anglais ; délai de réponse : 24 heures ; pas de délai de réponse qualifié garanti ; traitement prioritaire des tickets, par rapport aux demandes de support de base, pour jusqu'à 15 demandes par mois
 - Support niveau Or : support par e-mail ; langues : allemand, anglais ; délai de réponse : 12 heures ; délai de réponse qualifié : 24 heures ; option de rappel téléphonique ; téléassistance en ligne (si nécessaire) ; traitement prioritaire des tickets, par rapport aux demandes de support de base et de niveau Argent, pour jusqu'à 30 demandes par mois.
- (2) Les demandes de support doivent être adressées par e-mail à l'adresse support@loadbee.com. Le délai de réponse correspond au délai jusqu'à la confirmation de réception de la demande de support par e-mail au fabricant, le délai de réponse qualifié correspond au temps nécessaire pour informer le fabricant des causes possibles et de la résolution du problème. Ils sont toujours calculés à partir de la réception de la demande de support chez loadbee. Avec l'option de rappel téléphonique, le fabricant a la possibilité de laisser une demande de rappel par téléphone à l'adresse support@loadbee.com. Le rappel téléphonique intervient en général dans les 8 heures à compter de la réception de la demande de rappel par loadbee.
- (3) Les délais de réaction indiqués dans les paragraphes (1) et (2) s'appliquent uniquement pendant les heures de service de loadbee. Celles-ci vont du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h (CET/CEST).
- (4) Cela n'affecte en rien les droits éventuels du fabricant en cas de défaut de la plate-forme loadbee.

6. Obligations du fabricant

- (1) Pour la mise à disposition de la plate-forme loadbee dans l'environnement du fabricant, ce dernier doit participer à ses frais de la manière suivante :
 - loadbee ne met aucun autre logiciel ou matériel à disposition du fabricant en plus de la plate-forme loadbee. Pour l'établissement de la connexion de données au centre de données loadbee, le fabricant doit disposer d'un système informatique à la pointe de la technologie avec un accès à Internet opérationnel et un navigateur Web. loadbee n'assume aucune responsabilité pour (i) le matériel, les logiciels et autres appareils utilisés par le fabricant en lien avec la plate-forme loadbee ou (ii) les interruptions, les pannes, les erreurs ou les perturbations des réseaux téléphoniques, mobiles ou de données nécessaires pour accéder à la plate-forme loadbee. Le fabricant doit supporter lui-même les frais qu'il encourt pour l'utilisation des réseaux téléphoniques, mobiles ou de données nécessaires pour accéder à la plate-forme loadbee.
 - Aux fins d'attribution des données d'accès, le fabricant indique les collaborateurs désignés pour utiliser la plate-forme loadbee. Le fabricant s'engage à informer loadbee par écrit et sans délai de tout changement de collaborateurs résultant de changements organisationnels, de changements de personnel, etc.
- (2) Le fabricant s'engage à utiliser l'ensemble des fonctions de la plate-forme loadbee exclusivement dans le cadre du contrat et à ses fins personnelles,

loadbee GmbH
Karlsruher Straße 3
70771 Leinfelden-Echterdingen
Germany

loadbee.com
info@loadbee.com
+49 711 203 799 30

Direction : Simone Dietz
Registre du commerce de Stuttgart
N° d'inscription au registre du commerce 744168
N° TVA DE 287 906 856

Banque régionale du Bade-Wurtemberg
BAN DE63 6005 0101 0004 3280 32
BIC SOLADEST600

Conditions générales de vente (CGV) de loadbee GmbH pour les fabricants

loadbee

et notamment à ne pas les rendre accessibles à des tiers.

- (3) Le fabricant s'engage à ne publier sur la plate-forme loadbee que des informations descriptives sur les produits et marques. Il ne doit pas enregistrer ou publier les informations/données suivantes :
- Indications de prix ;
 - Données ayant pour objet un contenu contraire à la loi ou aux bonnes mœurs en vertu de la législation applicable ;
 - Données glorifiant ou banalisant la violence ; données sexuellement explicites, pornographiques, racistes, discriminatoires, ou susceptibles de compromettre la moralité des enfants ou des adolescents.
- (4) La vérification du contenu, de l'exactitude et de l'exhaustivité des données mises en ligne sur la plate-forme loadbee par le fabricant relève de sa seule responsabilité.
- (5) Le fabricant sait qu'une fois qu'il en a approuvé le contenu, n'importe qui peut avoir accès aux données qu'il a mises en ligne via Internet. Le fabricant est seul garant du caractère légal des données qu'il a mises en ligne sur la plate-forme loadbee. Le fabricant doit notamment s'assurer que :
- il dispose de tous les droits requis, en particulier des droits d'auteur et de propriété industrielle en ce qui concerne les données mises en ligne sur la plate-forme loadbee ;
 - les données qu'il entre peuvent être publiées. Sur demande de loadbee, le fabricant fournira une preuve appropriée de ces droits dans un délai de quatre semaines.
- (6) Si le fabricant emploie des informations produits en violation des exigences visées au point (5) et qu'un tiers (un utilisateur, par ex.) a subi un préjudice de ce fait, les parties s'entendent sur le fait qu'un droit contractuel d'indemnisation doit être accordé à ce tiers (contrat en faveur de tiers).
- (7) Le fabricant doit sauvegarder régulièrement et de manière adaptée aux risques les données et mises en page transmises à loadbee à l'aide de la fonctionnalité d'exportation de loadbee, afin de permettre leur reconstitution en cas de perte. loadbee ne procède à aucune sauvegarde des données/mises en page du fabricant.
- (8) Si le fabricant prend connaissance de pannes ou de défaillances de fonctions de la plate-forme loadbee, il en informe immédiatement loadbee par e-mail à l'adresse support@loadbee.com.

7. Disponibilité de la plate-forme loadbee

- (1) L'utilisation de la plate-forme loadbee en backend (accès au compte) est assurée au fabricant en semaine de 8 h à 18 h CET/CEST avec une disponibilité de 98 % par année civile.
- (2) La diffusion des profils produits aux Utilisateurs s'effectue au point de transfert de 0 h à minuit CET/CEST, du lundi au dimanche, avec une disponibilité de 99 % par année civile.
- (3) loadbee n'est pas tenue de mettre à disposition la plate-forme loadbee en dehors des périodes mentionnées ci-dessus.

- (4) Les engagements de loadbee décrits aux paragraphes (1) et (2) ne s'appliquent pas si l'indisponibilité est due à un cas de force majeure ou à des raisons imputables au fabricant.

8. Droits de propriété et d'utilisation de la plate-forme loadbee

- (1) loadbee et ses concédants conservent à tout moment l'ensemble des droits de propriété, d'auteur et de propriété industrielle concernant le logiciel de la plate-forme loadbee et la documentation y afférente.
- (2) Le fabricant bénéficie uniquement d'un droit d'utilisation simple et limité à la durée du contrat de la plate-forme loadbee. Ce droit d'utilisation est non exclusif, non transmissible et il ne peut pas faire l'objet d'une sous-licence dans la mesure prévue par le contrat.
- (3) Le fabricant n'est pas autorisé à reproduire, à aliéner ou à céder, ni à louer ou prêter à titre temporaire, tout ou partie de la plate-forme loadbee.

9. Rémunération et échéance

- (1) Le montant de la rémunération que le fabricant doit verser pour l'utilisation de la plate-forme loadbee est stipulé dans le formulaire de commande. Les éventuelles réductions s'appliquent uniquement pendant la durée minimale initiale.
- (2) La rémunération est due dans un délai de 14 jours après réception de la facture correspondante.

10. Durée du contrat et résiliation

- (1) La durée minimale est stipulée dans le formulaire de commande.
- (2) La durée du contrat est automatiquement prolongée de 12 mois supplémentaires si le contrat n'est pas résilié en bonne et due forme avec un préavis de 3 mois à la fin de chaque période. Cela ne s'applique pas au pack « Temporary » ; ce dernier prend fin automatiquement à l'expiration de la durée indiquée dans le contrat.
- (3) Le droit de résiliation extraordinaire pour motif grave reste inchangé.
- (4) Toute résiliation doit être effectuée par écrit.

11. Confidentialité

- (1) Les parties garderont pour elles toutes les informations à traiter de manière confidentielle dont elles ont connaissance dans le cadre de la relation contractuelle ou ne les utiliseront à l'égard de tiers qu'avec l'accord écrit préalable de l'autre partie, à quelque fin que ce soit. Font partie des données à traiter de manière confidentielle les informations expressément désignées comme confidentielles par la partie émettrice des informations et celles dont la confidentialité résulte clairement des circonstances de leur transmission.
- (2) Les obligations visées au paragraphe (2) ne s'appliquent pas à tout ou partie des informations pour lesquelles la partie destinataire démontre :
- qu'elles étaient connues d'elle ou généralement accessibles avant la date de réception ;
 - qu'elles étaient connues du grand public ou généralement accessibles avant la date de réception ou
 - qu'elles ont été connues du grand public par des moyens légaux ou qu'elles sont devenues accessibles à tous après la date de réception sans que la partie réceptrice des informations n'en soit responsable.
- (3) Les obligations visées au paragraphe (2) se poursuivent pendant une période de 24 mois au-delà de la fin de la relation contractuelle.

12. Responsabilité

- (1) Les parties sont responsables l'une envers l'autre de manière illimitée pour tous les dommages causés par elles ou par leurs représentants légaux en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave.
- (2) En cas de négligence légère, les parties sont responsables de manière illimitée en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.
- (3) En outre, en cas de négligence légère, une partie

n'est responsable que dans la mesure où elle viole une obligation contractuelle essentielle dont l'exécution est nécessaire à la bonne exécution du contrat et au respect de laquelle l'autre partie se fie régulièrement et peut se fier (obligation cardinale). Dans ce cas, la responsabilité est limitée aux dommages typiques et prévisibles. La responsabilité sans faute de loadbee pour des dommages et intérêts liés à des défauts existant au moment de la conclusion du contrat (§ 536 a du code civil allemand (BGB)) est exclue ; les paragraphes (1) et (2) restent inchangés.

- (4) La responsabilité selon la loi sur la responsabilité du fait des produits reste inchangée.
- (5) Conformément au § 10 de la loi allemande sur les télémedias, loadbee n'est pas responsable des informations de tiers si elle n'a pas connaissance de l'acte ou de l'information illicite et, en cas de demande d'indemnisation, si aucun fait ou circonstance n'est connu(e) qui rendrait l'acte ou l'information illicite manifeste, ou si loadbee a agi promptement pour supprimer l'information ou en interdire l'accès dès qu'elle en a eu connaissance.

13. Protection des données

- (1) Les deux parties respecteront les dispositions légales applicables en matière de protection des données et elles obligeront leurs employés impliqués dans le cadre du contrat à respecter la confidentialité des données s'ils n'y sont pas déjà contraints par des obligations générales en la matière.
- (2) loadbee collectera et utilisera les données à caractère personnel du fabricant uniquement dans la mesure où l'exécution du contrat l'impose. Le fabricant accepte la collecte et l'utilisation de ces données dans cette mesure.
- (3) Les dispositions relatives à la protection des données de loadbee s'appliquent. Elles peuvent être consultées et imprimées à l'adresse suivante : <https://www.loadbee.com/datenschutzklarung/>

14. Intervention de sous-traitants

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, loadbee est autorisée à faire appel à des sous-traitants.

15. Utilisation du nom et du logo du fabricant

Pendant la durée du contrat, loadbee est autorisée à utiliser et à publier les noms, logos et marques publiés par le fabricant sur la plate-forme loadbee aux fins de marketing suivantes : flyers, présentations, site Web loadbee, ainsi que contenu destiné aux réseaux sociaux. Le fabricant peut à tout moment s'opposer à cette utilisation avec effet ultérieur en écrivant à l'adresse news@loadbee.com.

16. Dispositions finales

- (1) La relation contractuelle est régie par le droit allemand, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.
- (2) À moins qu'une disposition ne prévienne impérativement un autre for, le seul tribunal compétent est celui de Stuttgart.
- (3) Si une disposition des présentes CGV est ou devient invalide ou inapplicable, ou si une lacune réglementaire devait apparaître, la validité des autres dispositions de ces CGV n'en est ou n'en serait pas affectée. Pour remplacer la disposition invalide ou inapplicable ou pour combler une lacune, les parties fixeront une disposition valide et applicable se rapprochant le plus possible de ce que les parties auraient voulu lors de la conclusion du présent contrat, dans la mesure où cela est possible et autorisé par la loi.

loadbee GmbH
Karlsruher Straße 3
70771 Leinfelden-Echterdingen
Germany

loadbee.com
info@loadbee.com
+49 711 203 799 30

Direction : Simone Dietz
Registre du commerce de Stuttgart
N° d'inscription au registre du commerce 744168
N° TVA DE 287 906 856

Banque régionale du Bade-Wurtemberg
BAN DE63 6005 0101 0004 3280 32
BIC SOLADEST600